

Konrad Adenauer, Mémoires

Légende: Dans ses Mémoires, le chancelier allemand Konrad Adenauer rappelle les circonstances de la visite, du 4 au 9 septembre 1962, du général de Gaulle en Allemagne à l'origine du traité d'amitié franco-allemand.

Source: ADENAUER, Konrad. Mémoires, 1956-1963. Volume III. Paris: Hachette, 1969. 399 p. p. 355-360.

Copyright: (c) Konrad-Adenauer-Stiftung e. V

URL: http://www.cvce.eu/obj/konrad_adenauer_memoires-fr-59da566c-12cf-4602-8960-32dcd429aa55.html

Date de dernière mise à jour: 24/11/2015



Konrad Adenauer, *Mémoires*

[...]

La visite du général de Gaulle eut lieu du 4 au 9 septembre 1962. Le 5 septembre nous eûmes, lui et moi, une longue conversation.

Je commençai par dire que la journée précédente - et, en particulier, le discours du général de Gaulle au château de Brühl - m'avait rempli d'une grande joie et d'une profonde reconnaissance. Dans ce discours, de Gaulle avait exprimé les pensées dont j'étais moi-même rempli. J'étais fermement persuadé que la majorité de la population allemande les partageait.

De Gaulle me remercia pour tout ce que j'avais déjà fait, dans les années passées, en faveur de l'amitié franco-allemande. Ce qu'il avait vécu hier, il pensait en particulier à l'accueil enthousiaste de la population, était la preuve que l'œuvre était réussie.

J'exposai à de Gaulle les grandes lignes de ma politique depuis des années : la France et l'Allemagne se trouvaient toutes deux menacées par l'Union Soviétique. Elles étaient voisines. Elles avaient beaucoup en commun et la nature des choses rendait nécessaire que ces deux pays forment une digue contre l'avance du communisme oriental. Quant à la communauté des Six et à la Grande-Bretagne, je rappelai la création de la première communauté européenne, celle du charbon et de l'acier. Robert Schuman m'avait dit alors que, pour lui, le point principal était qu'à l'avenir, entre la France et l'Allemagne, il n'y ait plus jamais de motifs d'inquiétude ou de risques de guerre. D'ailleurs, dès le début, Schuman avait offert aux Britanniques d'entrer dans cette communauté. Mais la Grande-Bretagne avait refusé. Depuis lors, la C.E.E. avait pleinement réussi.

En ce qui concernait l'adhésion anglaise, il me fallait bien dire qu'elle soulevait chez moi de graves objections. Au cours de notre première conversation sur ce sujet, de Gaulle avait déclaré, et j'avais été tout à fait de son avis, qu'une demande d'admission britannique à la C.E.E. nécessitait un examen approfondi. Nous en étions aujourd'hui à ce stade.

Parallèlement à cette question, il se posait celle de l'union politique. A mon avis elle était tout aussi importante, sinon plus, que la question économique.

Mais la clé de voûte de toute la construction européenne, c'étaient les relations franco-allemandes. Je rappelai qu'un an auparavant de Gaulle avait proposé d'aller de l'avant dans cette affaire. La commission Fouchet avait été créée. Certaines difficultés avaient surgi que l'on avait pu surmonter. On touchait presque au but lorsque Luns et Spaak avaient soudain déclaré qu'il ne fallait pas prendre de décision ni aller de l'avant sans l'Angleterre. Depuis lors, la création d'une union européenne était en suspens. Mais il fallait que quelque chose se remette à bouger.

J'avais fort à cœur le règlement des relations franco-allemandes. Une politique commune s'imposait d'autant plus à la France et à l'Allemagne que le danger à l'Est se montrait plus menaçant.

J'avais relu encore une fois le discours que de Gaulle avait prononcé la veille et j'étais tout à fait d'accord sur sa teneur.

J'ignorais ce que ferait l'Angleterre. Abandonnerait-elle jamais sa manière de voir insulaire? Aurait-elle un gouvernement travailliste? En tout cas, il était sûr qu'un tel gouvernement s'opposerait à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. Il fallait laisser les choses aller leur cours tranquillement. Ce serait une erreur complète, estimais-je, de faire maintenant des avances à l'Angleterre après qu'elle se fut tenue à l'écart pendant toutes ces années. Il fallait jouer serré avec elle.

Je voulais un arrangement précis et ferme entre la France et l'Allemagne, qui lie les deux peuples de façon durable et permette une politique suivie et concertée, surtout face à l'Est. La situation politique en Italie était

sérieuse. Il se pouvait que le gouvernement glisse encore plus à gauche. L'Italie incertaine, la Belgique inclinant à la neutralité, comme Stikker me l'avait déclaré, la Hollande ne sachant pas ce qu'elle voulait, j'estimais qu'il était du devoir de la France et de l'Allemagne de continuer, persuadé que ceux des autres qui étaient de bonne volonté, finiraient par emboîter le pas. Quant à la question britannique, il n'y avait qu'à attendre tranquillement.

De Gaulle me demanda comment je me représentais un accord franco-allemand qui respecte l'idée des Six et n'exclue pas la possibilité d'une adhésion anglaise.

Je répliquai que la France et l'Allemagne devaient conclure un accord, qui n'aurait certes pas besoin d'être annoncé à son de trompe, mais qui fonctionne dans la pratique. Ensuite on laisserait les choses aller. Un *gentlemen's agreement* pouvait être conclu entre de Gaulle et moi ; je le tenais pour très nécessaire afin que, dans l'avenir, on continue de progresser sur la voie ou nous nous étions engagés.

De Gaulle répondit que nous avions commencé tous les deux à pratiquer ce *gentlemen's agreement*. Néanmoins il fallait encore quelque chose d'autre. De Gaulle pensait comme moi qu'il n'était pas nécessaire de conclure de traité solennel et d'en célébrer la signature par des sonneries de cloche et des feux d'artifice. Nos deux États pouvaient cependant faire quelque chose de pratique qu'ils ne pouvaient pas faire avec les autres États. Leur collaboration diplomatique au sujet de Berlin, des relations Est-Ouest, de l'Afrique et de l'aide aux pays en voie de développement, devrait être mieux organisée: l'on arriverait par là à un accord politique plus complet. Il était vrai que nos deux États avaient déjà adopté des positions analogues, mais nos interventions n'avaient jamais été communes, et c'était là le point important. Il nous fallait le faire, peut-être même aussi au sujet de la défense. Dans ce domaine, en effet, les besoins de nos deux pays leur étaient particuliers et communs. Ils étaient tous deux directement menacés, plus directement que l'Angleterre ou l'Amérique. Ils se trouvaient dans une situation spécifique. Certes, l'Alliance atlantique devait être maintenue. Mais, à l'intérieur de celle-ci, nos États avaient des besoins propres quant aux plans d'armement et à la coopération de leurs forces armées. Cette collaboration devait être organisée. Il existait déjà quelque chose, mais c'était bien peu et l'on pouvait faire beaucoup plus.

Ce que de Gaulle avait le plus profondément ressenti, dans l'accueil que lui avait fait hier la population, était l'amitié. J'avais vécu la même chose en France. Naturellement, la situation psychologique en France n'était pas la même : l'Allemagne lui avait fait durement sentir son occupation et la population française était forcément plus réservée à l'égard de l'Allemagne que la population allemande à l'égard de la France. Mais j'avais pourtant éprouvé la certitude que la France était prête à l'amitié, au contact.

A l'accueil que lui avait fait la population, de Gaulle avait reconnu qu'en Allemagne cette amitié était déjà acquise. Si l'on voulait, on pourrait renforcer cette fraternité entre les peuples allemand et français. On pouvait, par exemple, organiser de grandes rencontres de la jeunesse. Il ne devait pas être difficile, en un an, d'envoyer un million de jeunes Allemands en France et, l'année suivante, un million de jeunes Français en Allemagne. Il suffirait de les inviter et on pourrait les loger dans les écoles, le cas échéant même sous la tente. On pouvait ainsi mieux organiser les relations entre les universités allemandes et l'enseignement français. On pouvait favoriser la connaissance de la langue du pays voisin, admettre l'équivalence des diplômes et des formations techniques entre les deux pays. On pouvait encore améliorer tout cela. Ce serait vraiment une politique efficace, et même la meilleure que l'on pût mener. La France y était prête.

Je soulignai que l'Allemagne aussi était prête à s'unir avec la France dans tous les secteurs. L'accord pourrait se faire par échange de lettres ou par convention écrite : cela serait préférable à un simple arrangement oral. On pouvait, par exemple, former un petit comité qui étudierait tous les projets. J'attacherais cependant beaucoup de prix à un texte qui soit établi noir sur blanc. Quant à la forme, il faudrait naturellement ménager les susceptibilités. Mais il était nécessaire d'agir et j'étais d'accord avec de Gaulle sur tout ce qu'il avait dit.

Nous parlâmes ensuite de la presse. Je proposai que l'ambassade d'Allemagne à Paris et l'ambassade de France à Bonn intensifient leur collaboration avec les journalistes.

De Gaulle pensait que la presse parisienne était souvent assez désagréable, par exemple *Le Figaro*, *L'Aurore*

et *Le Monde*. Cette presse était quelque peu irritée par le nouveau cours des événements en France. Sous la IV^e République, elle s'était habituée à un jeu qui lui était plus commode et lui donnait plus de possibilités d'action sur les politiciens et le gouvernement. Le changement accompli ne lui plaisait pas et c'était pourquoi elle réagissait avec quelque aigreur. Il fallait le savoir.

Quant à la collaboration politique entre la France et l'Allemagne, la presse n'y était pas opposée. Elle cherchait cependant toujours des difficultés qui se prêtaient aux gros titres : d'où une action parfois gênante. Car la presse ne vivait pas d'harmonie, mais de drames, de crises, de difficultés, de toutes sortes de plaies, qu'elle fouillait et refouillait. C'était pourquoi il était difficile d'utiliser la presse parisienne pour soutenir cette politique. De Gaulle croyait cependant qu'on pouvait améliorer les contacts, du côté de l'ambassade d'Allemagne notamment.

Je remarquai que l'ambassade britannique à Bonn paraissait, par la fourniture d'informations, avoir acquis une influence réelle dans certains secteurs importants de la presse. Un journaliste ne succombe que trop facilement à la tentation d'utiliser les informations qu'on lui offre, et c'était à cela que j'avais pensé en particulier quand j'avais abordé cette question.

De Gaulle répliqua qu'en France aussi, les Anglais avaient beaucoup de relations dans la presse : ils étaient particulièrement adroits dans le domaine des contacts personnels. Les Américains aussi avaient beaucoup de relations, mais ils payaient, tout simplement, sous les formes les plus diverses, par exemple par des invitations à des tournées de conférences aux États-Unis, largement rétribuées même si l'audience était restreinte.

A la fin de la conversation, je revins sur le discours fait par de Gaulle au château de Brühl et déclarai qu'objectivement nous étions complètement d'accord pour aller de l'avant en tous domaines. Cela avait encore besoin d'être précisé. Nous convînmes qu'après son retour à Paris, de Gaulle m'enverrait un projet de convention écrite.

Nous parlâmes encore une fois brièvement des négociations entre la Grande-Bretagne et la C.E.E. Je dis à de Gaulle que je pensais qu'en Allemagne on ne s'était pas encore attaqué comme il le fallait à ce grave problème. Je n'avais aucun intérêt à le traiter avec désinvolture. Il fallait négocier très sérieusement à Bruxelles, cependant j'avais plus à cœur les intérêts de mon pays que ceux de la Grande-Bretagne.

De Gaulle remarqua à ce sujet que les négociations de Bruxelles avaient été jusqu'ici conduites pratiquement par les Anglais qui faisaient des propositions et les discutaient, alors que les Six se cantonnaient toujours dans la défensive, sans jamais énoncer de conditions précises. Tout restait très vague. Pour lui, Hallstein s'était montré très objectif et il avait accompli un très bon travail à Bruxelles.

A propos de la convention écrite, de Gaulle dit encore, peu de temps avant que nous nous séparions, qu'elle pouvait être annexée sous forme de procès-verbal à un échange de lettres. Les ministres des Affaires étrangères seraient ensuite chargés de faire une liste des différents domaines où pourrait s'exercer une collaboration plus étroite. Naturellement, le texte de cette convention ne serait pas publié.

[...]